

Programme de formation

DGR IATA RECYCLAGE CAT 1/3

But de la formation

Savoir identifier et classer une marchandise dangereuse
Connaître les emballages et les prescriptions relatives aux emballages
Connaître les prescriptions pour l'emballage en commun
Savoir rédiger une DGD

Objectifs pédagogiques

1. Savoir marquer et étiqueter un colis de marchandises dangereuses conformément à la réglementation IATA
2. Savoir établir une déclaration d'expéditeur
3. Acquérir les connaissances nécessaires à une maîtrise des expéditions des marchandises dangereuses pour la présentation au transport aérien

Pré-requis

Avoir un certificat DGR IATA **en cours de validité**

Type de public

Collaborateurs ou personnels des Sociétés d'expéditeurs ou de transitaires, tels que définis par la catégorie 1 et 3 du tableau 1.5A des DGR.

Moyens pédagogique

Sans objet

Sanction de la formation

Examen 3 h 00 / Note minimale pour délivrance du certificat : 80/100
Validité 2 ans.

Programme

Théorie générale
La réglementation IATA
Limites
Prescriptions générales pour les expéditeurs
Classification
Liste des marchandises dangereuses
Prescriptions générales d'emballage
Instructions d'emballage
Étiquetage et marquage
Déclaration de l'expéditeur et autres documents pertinents
Reconnaissance des marchandises dangereuses non déclarées
Les procédures de stockage et de chargement
Les incompatibilités de chargement
Dispositions concernant les passagers et les membres d'équipage
Procédures d'urgence

Méthode pédagogique

Exposés et débats avec le groupe.
Exercices

Durée

14 heures (2 jours).